

Bulletin provincial



N° 6

2009

18 JUIN

SOMMAIRE

—

Page

SERVICES COMMUNAUX D'INCENDIE

Ville d'ATH :

- Promotion d'un officier pompier médecin volontaire. 54

Ville de LA LOUVIERE :

- Prorogation de stage d'un officier pompier professionnel. 54

Ville de BEAUMONT :

- Promotion d'un officier pompier volontaire. 55

Ville de MOUSCRON :

- Promotion dans un grade d'officier pompier volontaire. 55

Ville de THUIN :

- Nomination définitive d'un officier pompier professionnel. 56

COURS PROVINCIAUX POUR CANDIDATS-BIBLIOTHECAIRES

- Communiqué de la Direction des Enseignements (DGEH) et la Direction générale des Affaires culturelles (DGAC) sur l'organisation de la session 2009-2010 des cours de bibliothécaire breveté et Baccalauréat de bibliothécaire – documentation. 57

INC/2009/039

SERVICES COMMUNAUX D'INCENDIE

—

Promotion d'un officier pompier médecin volontaire

VILLE D'ATH

—

Par arrêté du 27 mars 2009, j'ai décidé d'approuver la délibération du 30 janvier 2009, par laquelle le Conseil communal d'ATH décide de promouvoir, à dater du 1^{er} février 2009, M. A.R-L., sous-lieutenant médecin, en qualité de lieutenant médecin volontaire au sein du Corps des sapeurs-pompiers de la Ville.

MONS, le 2 avril 2009

*Le Gouverneur,
(s) Claude DURIEUX*

INC/2009/050

SERVICES COMMUNAUX D'INCENDIE

—

Prorogation de stage d'un officier pompier professionnel

VILLE DE LA LOUVIERE

—

Par arrêté du 27 avril 2009, j'ai décidé d'approuver la délibération du 16 février 2009, par laquelle le Conseil communal de LA LOUVIERE décide de proroger, pour une deuxième période d'un an prenant cours le 1^{er} février 2009, le stage de M. S.T., sous-lieutenant professionnel au sein du Corps des sapeurs-pompiers de la Ville.

MONS, le 13 mai 2009

*Le Gouverneur,
(s) Claude DURIEUX*

INC/2009/061

SERVICES COMMUNAUX D'INCENDIE

—

Promotion d'un officier pompier volontaire

VILLE DE BEAUMONT

—

Par arrêté du 27 avril 2009, j'ai décidé d'approuver la délibération du 17 mars 2009, par laquelle le Conseil communal de BEAUMONT décide de promouvoir, à dater du 1^{er} mars 2009, M. F.P., sous-lieutenant, dans le grade de lieutenant volontaire au sein du Corps des sapeurs-pompiers de la Ville.

MONS, le 13 mai 2009

Le Gouverneur,
(s) Claude DURIEUX

INC/2009/075

SERVICES COMMUNAUX D'INCENDIE

—

Promotion dans un grade d'officier pompier volontaire

VILLE DE MOUSCRON

—

Par arrêté du 3 juin 2009, j'ai décidé d'approuver la délibération du 26 mai 2008, par laquelle le Conseil communal de MOUSCRON décide de promouvoir, à dater du 1^{er} juin 2008, M. P.V., sergent, dans le grade de sous-lieutenant volontaire au sein du Corps des sapeurs-pompiers de la Ville.

MONS, le 9 juin 2009

Le Gouverneur,
(s) Claude DURIEUX

INC/2009/071

SERVICES COMMUNAUX D'INCENDIE

—

Nomination définitive d'un officier pompier professionnel

VILLE DE THUIN

—

Par arrêté du 3 juin 2009, j'ai décidé d'approuver la délibération du 9 février 2009, par laquelle le Conseil communal de THUIN décide de nommer, à dater du 1^{er} février 2009, M. R.O. dans le grade de sous-lieutenant professionnel au sein du Corps des sapeurs-pompiers de la Ville.

MONS, le 9 juin 2009

Le Gouverneur,

(s) Claude DURIEUX

Direction générale des Affaires culturelles

COURS PROVINCIAUX POUR CANDIDATS–BIBLIOTHECAIRES :

SESSIONS 2009-2010

—

La Direction générale des Enseignements (DGEH) et la Direction générale des Affaires culturelles (DGAC) se proposent d'organiser, respectivement les 1^{er} & 21 septembre prochains, les sessions du cours ci-après, si un nombre suffisant d'inscriptions est atteint :

1. Bibliothécaire breveté

Formation organisée en deux ans et totalisant 970 périodes, stages compris.

1.1. 1^{ère} année : programme totalisant 460 périodes.

Sessions prévues à : La Louvière et / ou Mons et / ou Tournai

1.2. 2^{nde} année : programme totalisant 510 périodes et ouverte aux candidats ayant réussi la 1^{ère} année.

Sessions prévues à : La Louvière et Tournai.

2. Baccalauréat de bibliothécaire - documentaliste (IPSMA Promotion sociale)

Programme totalisant 1.940 périodes, stages compris.

Session prévue à : Charleroi

Durée des études : 4 ans

NB : informations complémentaires sur le site de l'école : www.ipsmaps.be

Date limite d'inscription : 21 octobre 2009 (tout dernier délai)

Service d'aide au placement des diplômés :

Grâce à son Service d'aide au placement des diplômés, la Direction générale des Affaires culturelles assure une aide réelle aux élèves à la recherche d'un emploi.

Pour tous renseignements et inscriptions :

Pour le Bibliothécaire breveté : Direction générale des Affaires culturelles, Rue Warocqué, 83 - à 7100 LA LOUVIERE – Tél. : 064/ 312. 541 et 064/ 312.530 (de 8 h à 12 h & de 13 h à 15 h 30). Courriel : inspection.bibliotheques@hainaut.be

Pour le Baccalauréat de Bibliothécaire - Documentaliste : directement à l'I.P.S.M.A - PS., Université du Travail Paul Pastur, Atelier Ferrer (3^{ème} étage) Boulevard Roullier,1 à 6000 CHARLEROI - Tél. : 071/ 53. 17. 58. Courriel : nancy.vandenbergh@hainaut.be

Soit le communiqué qui précède, inséré au Bulletin provincial en vertu du décret du 12/2/2004 organisant les provinces wallonnes, codifié dans le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation (CDLD).

Le 03 juin 2009

LE GOUVERNEUR
(s) Claude DURIEUX